

Noyade à Nkoltang

Une fillette de deux ans périt au fond d'un puits

AEE
Ntoum/Gabon

LE drame s'est produit, hier, dans une concession située à environ cent mètres de la brigade de gendarmerie de Nkoltang, dans la commune de Ntoum. Une fillette de 2 ans, affectueusement appelée "Néné", a perdu la vie après une chute dans un puits profond de plus de 10 mètres. Tous les efforts déployés par les personnes de bonne volonté pour la sauver se sont avérés vains.

Le nourrisson, selon une source policière, était en train de jouer dans la cour. Puis, il serait monté sur un bidon pour accéder à la dalle recouvrant le puits. Une fois son objectif atteint, la gamine aurait brusquement glissé avant de tomber au fond de la fosse. D'où elle restera coincée des heures durant, avant de succomber, malgré l'intense activité des secouristes pour la sauver. Selon d'autres témoignages glanés dans le voisinage du drame, Néné, en l'absence de sa mère partie vaquer à ses obligations professionnelles, était sous la responsabilité de sa



Photo : AEE

C'est par cette ouverture que l'enfant aurait glissé avant de se retrouver au fond du puits.



Photo : AEE

Une vue de l'intérieur du puits dans lequel la fillette a perdu la vie.

tante, comme à l'accoutumée. La tante a, à sa charge, au total, trois enfants. Alors que la victime est assise dehors avec les enfants, la tante s'absente momentanément pour aller faire un besoin à l'intérieur de la maison, laissant ainsi les trois enfants en train de s'amuser dans la concession. Sans surveillance, ces derniers, comme tous les enfants du monde, profitent pour s'évader. Alors qu'elle se trouve encore dans la maison, l'attention de la tante est attirée par l'un des enfants, âgé de 4 ans, qui ne cesse de crier que "Néné est rentrée dans le puits".

OUVERTURE D'UNE EN-



Photo : AEE

La fillette repêchée dans le puits.

QUÊTE• Prise de panique, la tutrice sort rapidement de la maison et se dirige promptement vers le puits pour s'enquérir de la situation. De là haut, elle écoute

les cris de douleurs de l'enfant, tout au fond du puits. Aussi, se met-elle à pleurer tout en appelant au secours. Mais la tâche pour sauver la victime s'an-

nonce compliquée. Et pour cause. L'ouverture du puits, trop étroite, freine l'ardeur des secouristes. Il a donc fallu se résoudre à casser délicatement le béton, durant des heures, pour élargir l'entrée du puits, afin qu'un jeune homme, appuyé par d'autres personnes, puisse descendre à l'intérieur, à l'aide d'une corde, pour porter secours à l'infortunée. Malheureusement, il était trop tard. La jeune victime avait déjà rendu l'âme.

Les gendarmes de Nkoltang, dépêchés sur place pour faire le constat, ont ouvert une enquête pour en savoir un peu plus sur ce drame qui a plongé la bourgade dans la stupeur.

Faits d'ailleurs

Il aide une ado de 16 ans à se pendre

Une jeune fille de 16 ans, qui souffrait de dépression, a été retrouvée morte pendue à un arbre sur le campement de Maple Lake (États-Unis). En examinant le smartphone de l'adolescente, les policiers y ont découvert à l'intérieur une vidéo. Sur les images, on voit un garçon à lunettes discuter avec la victime. Puis la jeune fille inhale une canette de gaz, avant de monter sur un rocher et de se pendre avec une corde accrochée à la branche d'un arbre. Le jeune homme n'a rien fait pour la sauver, puisque c'est lui qui tenait le smartphone pour la filmer en train de se donner la mort. Les enquêteurs ont rapidement identifié le jeune homme. Il s'agit de Tyrell Przybycien, 18 ans. C'est lui qui a acheté la corde qui a servi au suicide. "Je voulais voir quelqu'un mourir" a-t-il expliqué avec cynisme aux policiers. Il a été écroué et sa caution a été fixée à 20.000 dollars.

Une fillette de 2 ans retrouvée seule dans la rue

Une fillette, âgée de 2 ans, a été retrouvée errante seule dans une rue d'Étoile-sur-Rhône (France). C'est une passante qui l'a découverte dans un quartier résidentiel. L'enfant n'était vêtue que d'un simple slip. La jeune femme a prévenu les gendarmes. La petite a été incapable de dire où elle habitait. En faisant du porte à porte, les gendarmes ont fini par retrouver les parents. En fait, la fillette avait réussi à sortir du domicile familial pendant que ses parents faisaient la sieste. La porte était fermée mais pas verrouillée.

Il tire sur son fils avec un taser pour le punir

Les faits se sont déroulés à Montpellier (France). Pour punir son fils de 9 ans qui faisait trop de bruit dans sa chambre, son père lui a tiré dessus avec un taser. La mère a ensuite été rouée de coups par son compagnon, alors qu'elle tentait de s'interposer. Le papa, âgé de 35 ans, a été interpellé et placé en garde à vue. Il a expliqué que le coup était parti tout seul quand l'enfant s'est approché de lui. Entendu à son tour, le garçon a expliqué que ce n'était pas la première fois que son père le menaçait avec ce taser. Le suspect a été déféré au parquet de Montpellier.

Rassemblés par JNE

Accusé de viols répétés sur ses fidèles âgées de 15 à 20 ans

Le pasteur Jean-Pierre Nze Mba en prison

FMM
Libreville/Gabon

Le pasteur Jean-Pierre Nze Mba de l'église Missam de Ntoum qui profitait de sa position de ministre du culte pour abuser sexuellement de ses ouailles féminines, a été rattrapé par la justice. Poursuivi pour viols répétés sur ses victimes, il attend actuellement son procès à la prison centrale de Libreville.

LE pasteur de l'église Missam, sise au quartier Assora, dans la commune de Ntoum, médite actuellement sur son sort à la prison centrale de Libreville, où il a été déféré, le 9 mai dernier, pour viols répétés sur plusieurs de ses fidèles féminines âgées de 15 à 20 ans.

Selon une source proche du dossier, au lieu d'exercer sa profession religieuse avec éthique et déontologie, Jean-Pierre Nze Mba s'est plutôt illustré par de mauvaises pratiques. En effet, sous couvert de soigner ses ouailles féminines dans le besoin, ce Gabonais de 53 ans profitait plutôt de sa position "d'homme de Dieu" pour assouvir ses bas instincts. Conséquences : plusieurs jeunes

filles ont été victimes d'atouchements et autres actes abus sexuels répétés, sans obtenir le moindre signe de guérison. Du coup, ses dons de pasteur-exorciste des âmes perdues ont été contestés.

Il n'en fallait pas plus pour que deux sœurs, B.O.G, 18 ans, et G.M.C, 20 ans, déposent une plainte au commissariat de police de Ntoum contre leur berger. Aussi, une enquête a-t-elle été ouverte par les policiers pour en savoir davantage sur cette affaire qui met en cause un ministre du culte.

LE PASTEUR PERD TOUS SES MOYENS• Convoqué au commissariat de police, le pasteur Jean-Pierre Nze Mba a, au cours de l'interrogatoire, failli dans sa narration des faits qui lui étaient reprochés, passant ainsi son temps à balbutier dans ses réponses aux questions des enquêteurs. Il n'en fallait pas plus pour que le doute s'installe dans les esprits.

Mieux, le pasteur va perdre tous ses moyens de défense lors du témoignage des deux plaignantes, convoquées au commissariat, pour confondre le mis en cause. Ainsi, l'homme, qui était jusque-là considéré comme un vrai guide



Photo : Franck Marfial Mombo

Le pasteur Jean-Pierre Nze Mba est dans les fers de la justice.

spirituel et un exorciste de renom, n'était en fait qu'un imposteur. Et pour cause ! Les deux plaignantes ont confié aux enquêteurs que le pasteur Jean-Pierre Nze Mba, lorsqu'il veut assouvir ses bas instincts, organise un jeûne de trois jours. Au terme de celui-ci, il procède à une séance de purification. Le rite consiste à faire entrer toutes les jeunes filles, âgées de 15 à 20 ans, une

par une, dans une chambre, il leur rase le pubis, afin d'y frotter l'huile d'onction. Et c'est au cours de cette aspersion d'huile d'onction sur le ventre et le sexe de la jeune dame qu'il procède aux atouchements, pour réveiller la libido de ses victimes, jusqu'à l'acte final. Une fois sa basse besogne accomplie, il passe, après avoir pris un bon repos, à la victime suivante.

Le pasteur procédait ainsi depuis trois ans, selon les plaignantes.

VÉRACITÉ DES FAITS•

C'est pour ne plus vivre une telle expérience, lors de la prochaine séance, que B.O.G et G.M.C ont décidé de rompre le silence. Encouragées dans leur démarche par leur père, elles se sont donc armées de courage, en allant voir les autorités judiciaires pour mettre à nu les pratiques malsaines de leur bourreau.

Ayant reconnu les faits qui lui sont reprochés, le pasteur-voleur a été conduit par les enquêteurs du commissariat de police de Ntoum devant le parquet de Libreville pour être auditionné. Le juge d'instruction, qui recevait le prévenu, après avoir constaté la véracité des faits, n'a pas hésité à envoyer le délinquant présumé à Sans-Famille.

Espérons que d'autres victimes, qui subissent en silence de telles pratiques malsaines dans leurs églises respectives, vont désormais réagir en dénonçant leur(s) bourreau(x). Cela permettra aux autorités compétentes de nettoyer les écuries d'Augias.